



## PRÉFET DE LA RÉUNION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 4 avril 2023

#### **Sécurité routière au travail : engagez-vous pour vos collaborateurs**

Préparez vos événements de sensibilisation et participez à la semaine de la sécurité routière au travail du 22 au 26 mai 2023

**Les « Journées de la sécurité routière au travail » se tiendront cette année, pour leur 7<sup>ème</sup> édition, du 22 au 26 mai 2023.**

À cette occasion, les salariés de toutes entreprises, les agents de l'État et le monde associatif sont invités à réfléchir pour lutter contre les accidents de la route dans le cadre professionnel, aujourd'hui **première cause de mortalité au travail**.

En 2021, en France, plus de 450 personnes ont ainsi perdu la vie sur des trajets professionnels ou domicile-travail. **À La Réunion en 2021, ces trajets représentent près de 80 % des accidents du travail (639 accidents).**

À travers la mise en place de rencontres pédagogiques, de tables rondes ou d'animations ciblées, ces journées sont l'occasion pour les employeurs publics et privés de sensibiliser leurs collaborateurs aux grands enjeux de sécurité routière au travail : téléphone au volant, non-respect des limitations de vitesse, prise d'alcool avant de prendre la route...

**DU 22 AU 26 MAI 2023**  
#SécuritéRoutièreAuTravail

### Je participe à La Réunion !

Idées d'événements  
Supports d'animations  
Outils de communication  
Charte d'engagement...

Je me connecte sur le [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)

#### **Les règles essentielles de sécurité :**

- **Pour joindre votre patron, vos collègues ou clients, n'utilisez pas votre téléphone en conduisant :** il multiplie par trois le risque d'accident. Un chiffre qui passe même à 23, en cas de lecture d'un SMS.

- **Après un déjeuner d'affaire, ne prenez pas le volant si vous avez consommé de l'alcool :** c'est une des premières causes de mortalité sur la route, responsable de 30 % de la mortalité routière à La Réunion. Le risque d'être responsable d'un accident mortel est multiplié par 18 chez les conducteurs alcoolisés.
- **En retard pour un rendez-vous professionnel ? C'est moins grave que de perdre la vie :** respectez les limitations de vitesse et adaptez votre vitesse aux circonstances (lieux traversés, conditions de circulation, conditions climatiques, état de la chaussée). La vitesse est la première cause de mortalité routière en France, y compris à La Réunion. Elle est à la fois un facteur déclencheur de l'accident, mais aussi un facteur aggravant.
- **Surmené en ce moment ? Intégrez des moments de pause dans le calcul de vos temps de trajets :** 1 accident mortel sur trois est associé à la somnolence.

**Favoriser la formation de vos collaborateurs à la sécurité routière, c'est prévenir le risque routier.**

En 2022, plusieurs dizaines d'actions de prévention ont été mises en place par les entreprises de La Réunion en partenariat avec la préfecture et l'association entreprendre pour la sécurité routière en entreprise (Asser).

Poursuivons cet engagement cette année !

*(données : ONISR et CGSS)*